



CHALLENGE U12 – 2024 REUNION

2024 REUNION

Règlement CHALLENGE U12 2024 REUNION

Préambule

En participant au CHALLENGE U12, toutes les équipes s'engagent à respecter les valeurs de l'évènement (humanisme, ouverture d'esprit, proximité, enthousiasme) et à s'assurer qu'elles soient respectées par les autres, tout en les mettant en pratique tout au long de la compétition et qui vise à associer l'éducatif au sportif.

Les équipes disputant une compétition de la Ligue doivent participer au Challenge U12.

- La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s entre le 01/01/2012 et le 31/12/2013 ainsi qu'aux joueuses U13F nées en 2011 évoluant dans une équipe mixte.
- Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50% du temps de jeu total.

Le Challenge U12 se jouera en 4 phases.

ARTICLE 1 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants) et 3 encadrants (1 éducateur, 1 adjoint, 1 dirigeant), licenciés (es) FFF peuvent être sur le banc de touche maximum et inscrites sur la feuille de match.

- La participation est gratuite, elle se fait sur inscription.
- Mutés : pendant toute la durée de la compétition le nombre de joueurs (ses) (de la catégorie U12) titulaire d'une licence mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limitée à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période (Article 160 des Règlements généraux de la FFF)

Les équipes ne respectant pas ce critère ne pourront pas être qualifiées pour les prochaines Phases du Challenge U12.

Article 1.2 – Arbitrage

L'arbitrage de la phase de poules est de la responsabilité des clubs organisateur. L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs.

Lors des phases finales de secteurs, Les équipes devront **obligatoirement** se présenter avec un(e) jeune licencié(e) de la catégorie U14 à U17 qui officiera comme arbitre central et qui sera pris en charge par un référent de la Régionale Arbitrage, de la Régionale des Jeunes et de l'ETR.

Les arbitres seront désignés et supervisés par la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) et ses représentants pour les phases finales de secteurs, phase finale départementale et la phase finale régionale.

- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs, à raison de 15 minutes maximum (=1/4 temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).
- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres
- Seule une équipe présentant 8 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match

Article 1.3 – LITIGES / RECLAMATIONS

- Les litiges et les contestations sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Régionale Jeunes.
- Les réserves et réclamations seront jugées par la Régionale Jeunes. Elles doivent être confirmées par lettre recommandées, obligatoirement avec en tête du club ou courrier électronique envoyé de l'adresse officielle du club (n°affiliation@lrf.re) dans les 48 heures ouvrables suivant la rencontre.
- Les rencontres sont prévues le dimanche ou un jour férié.
- Heure officielle de début de rencontre : horaire affiché sur le site de la LRF.
- En cas d'annulation d'une rencontre (conditions météorologiques, ...) ou d'un report complet d'une journée, les matchs sont reprogrammés par la LRF.

Article 1.4 – DISCIPLINE

En cas d'incident grave, la commission d'organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles.

Elle soumet le dossier à l'organe disciplinaire compétente de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaires pour éventuelle suite à donner.

Article 1.5 – EQUIPEMENT EQUIPES

- Chaque équipe doit prévoir 2 ballons de Taille 4 (obligatoire lors de chaque rencontre, phase de poules, départementale et finale régionale)
- Chaque équipe doit prévoir 2 jeux de maillots et 1 jeu de chasuble (obligatoire lors de chaque rencontre, phase de poules, départementale et finale régionale)
- Dans le cas où deux équipes portent la même couleur de maillots ou des couleurs susceptibles de prêter à confusion, l'équipe identifiée en première conserve sa couleur et la deuxième équipe portera son deuxième jeu de maillots ou des chasubles

ARTICLE 2 – ORGANISATION - 1^{ère} PHASE : PHASE SECTEUR

La première phase se déroule par poules dans les secteurs

Article 2.1 – DEROULEMENT

- Les équipes sont réparties par poule de 10 à 12 équipes en fonction du nombre inscrits dans chacun des secteurs.
- Toutes les équipes se rencontrent sur la période du **25/08/2024 au 29/09/2024**
- Cette phase de poule est organisée sous forme de plateau de 4 équipes. La durée d'une rencontre est de 2x15 min soit 1 à 2 rencontres par plateau
- Répartition des points :
 - Victoire : 4 points
 - Victoire par forfait : 4 points (= victoire 3-0)
 - Match nul : 2 points
 - Défaite : 1 point
 - Défaite perdue par forfait : 0 point (= perte 3-0)

En cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront partagées de la manière suivante :

- Goal average général (différence de buts)

- Goal average particulier (confrontation directe)
- Plus grand nombre de buts marqués
- Nombre de licenciés U11-U12
- Taux d'encadrement

Article 2.2 – FEUILLE DE MATCH - RESULTATS

Le club organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** :

- faire parvenir les feuilles de matchs à la Ligue dans les 48 heures ouvrables suivant le plateau sous peine d'une amende financière (Art. 42 Règlement Intérieur de la LRF Saison 2024)
- enregistrer le résultat des rencontres via Footclubs

À l'issue de l'ensemble de matchs de poules, les 3 premiers de chaque poule sont qualifiés (soit 48 équipes) pour les phases finales de secteur du 06, 13, et 27 octobre 2024.

Seulement 2 ÉQUIPES par club seront qualifiées pour la phase finale de secteur, dans le cas où 3 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe la mieux classée.

Article 2.3 – PLATEAUX NON-JOUES

- En cas d'annulation du plateau le dimanche matin (conditions météorologiques), le plateau devra être organisé le mercredi suivant dans les créneaux d'entraînements du club organisateur avec la validation des organisateurs.

Article 2.3 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match (en fonction des règles sanitaires)
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses ou joueurs

ARTICLE 3 – ORGANISATION – 2^{ème} PHASE : PHASE FINALE DE SECTEUR

- Dimanche 06, 13 et 27 octobre 2024.

Répartition : 6 poules de 8 équipes

Les 2 premières équipes de chaque poule et les 4 meilleures 3^{èmes} sont qualifiées et disputeront la phase finale départementale (deux équipes par club peuvent être qualifiées pour cette phase)

Article 3.1 – DEROULEMENT

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « L'ÉCHIQUIER ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1er/2ème, 3ème/4ème....

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves + quiz éducateurs (en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 14 minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- les membres de la Régionale des Jeunes présents
- les membres de l'ETR présents

Les décisions sont sans appel.

Article 3.2 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs
- Suivi du temps de jeu des joueurs

ARTICLE 4 – ORGANISATION – 3^{ème} PHASE : PHASE FINALE DEPARTEMENTALE

- Dimanche 10 novembre 2024

Répartition : 1 poule de 16 équipes

Les 8 premières équipes sont qualifiées et disputeront la phase finale régionale (une seule équipe par club est qualifiée pour la phase régionale)

Article 4.1 – DEROULEMENT

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « L'ÉCHIQUIER ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1er/2ème, 3ème/4ème....

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves + quiz éducateurs (en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonctions des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnancement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 14 minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- les membres de la Régionale des Jeunes présents
- les membres de l'ETR présents

Les décisions sont sans appel.

Article 4.2 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs (tutorat assuré par la RA)
- Suivi du temps de jeu des joueurs
- Fiche d'observation / intervention et comportement de l'éducatrice / éducateur

ARTICLE 5 – ORGANISATION – 4^{ème} PHASE : PHASE FINALE REGIONALE

- Dimanche 24 novembre 2024

Répartition : 1 poule de 8 équipes

Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

Les équipes qualifiées doivent être composées des mêmes joueurs que lors de la phase départementale (1 changement maximum autorisés, vérification des feuilles de match du tour précédent)

Article 5.1 – DEROULEMENT

Les équipes sont réparties par un tirage au sort préalable.

Ces équipes seront opposées selon la formule de compétition dite de « L'ÉCHIQUIER ». Pour les matchs suivants, l'ordre des rencontres de chaque groupe est déterminé par les résultats et le classement des rencontres précédentes soit : 1er/2ème, 3ème/4ème....

Le classement final est réalisé par l'addition des points des 5 épreuves + quiz éducateurs (en cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, départage par le Défi Jonglage au 10ème de seconde puis différence de buts sur les rencontres de la journée)

Matches	Défi Conduite	Défi Jonglage	Quiz Règles de vie	Quiz Règles de jeu
/ 240 points + bonus offensif (60 points)	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points	/ 60 points
<p>Attribution des points en fonction des victoires, nuls et défaites majorés d'un bonus offensif à partir de 2 buts marqués par rencontre</p> <p>Ordonnement des matchs suivants : si égalité de points au classement, départage avec le Défi Conduite (au 10^{ème} de seconde), puis tirage au sort</p> <p>Pour 5 rencontres de 14 minutes (+2 minutes pause coaching) :</p> <p>-Victoire : 48 points -Nul : 24 points -Défaite : 12 points -Bonus offensif : 12 points</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>1 passage par joueur(se) : si moins de 12 joueurs(ses), tirage au sort pour un passage supplémentaire d'un ou plusieurs joueurs(ses) de l'équipe.</p> <p>Attribution des points en fonction d'un barème.</p> <p>Le barème est généré par le logiciel dédié à l'opération.</p> <p>Il est construit en fonction de la moyenne des temps du défi.</p> <p>La meilleure performance aura 60 pts et les équipes les moins bien classées auront un minimum de 5 pts.</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>	<p>5 questions/joueur(se)</p> <p>1 point par bonne réponse/joueur(se)</p> <p>Total des points cumulé pour l'équipe : Si moins de 12 joueurs(ses), un ratio est appliqué pour rapporter la note à 12 joueurs(ses)</p>

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- les membres de la Régionale des Jeunes présents
- les membres de l'ETR présents

Les décisions sont sans appel.

Article 5.2 – ACTIONS ASSOCIEES

- Protocole d'avant et d'après match
- Carton vert
- Arbitrage à la touche par les joueuses et joueurs (tutorat assuré par la RA)
- Suivi du temps de jeu des joueurs
- Fiche d'observation / intervention et comportement de l'éducatrice / éducateur

Article 6 – CHARTE DE FAIR PLAY

La charte de fair-play du Challenge U12 définit les valeurs clés de l'évènement et set d'engagement formel concernant le respect des valeurs sportives et notamment du tournoi.

Cette charte sera également signée par le responsable de chaque équipe, chaque entraîneur et chaque capitaine, afin de la faciliter et de la faire respecter tout au long de la compétition.

ÊTES-VOUS P.R.Ê.T.S !!!!

ALORS À VOUS DE JOUER !!!!